



Assemblée générale

Distr. générale
11 septembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 130 de l'ordre du jour provisoire*

Projet de budget-programme

pour l'exercice biennal 2008-2009

Préparer les moyens opérationnels de l'Organisation et assurer la continuité de ses activités dans l'éventualité d'une crise prolongée résultant d'une pandémie de grippe : prévisions de dépenses révisées concernant les chapitres 17, 20, 21, 27, 28C, 28D, 28E, 28F et 28G du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le monde est en alerte depuis l'apparition du virus A(H5N1), forme hautement pathogène de l'agent infectieux de la grippe aviaire, qui fait craindre une nouvelle pandémie de grippe chez les humains. Soucieuse de pouvoir répondre aux besoins des États Membres dans une telle éventualité, l'ONU, le 25 septembre 2005, a désigné un Coordonnateur du système des Nations Unies pour les questions touchant la grippe, chargé d'établir et de faire appliquer un plan global d'action unifiée prévoyant les mesures que les organismes des Nations Unies, à l'échelle mondiale, doivent prendre pour contribuer à la prévention d'une pandémie de grippe, se préparer à cette éventualité et être en mesure d'intervenir utilement si elle se concrétise. Le Coordonnateur a aussi pour mission de rendre plus efficace la lutte contre la grippe aviaire. Lente à se manifester, puis s'installant durablement et risquant de toucher de nombreux fonctionnaires et membres de leur famille, la crise que déclencherait une pandémie serait très différente de celles en prévision

* A/62/150.

** Le présent rapport n'a pas pu être publié plus tôt parce que sa rédaction a nécessité une large concertation.



desquelles les organismes des Nations Unies ont établi leurs plans de crise. C'est pourquoi ils ont entrepris de revoir les moyens dont ils disposent pour faire face à des crises et de se doter de plans de continuité et de plans de protection de leur personnel afin d'être à même de poursuivre leurs activités au cas où une pandémie de grippe déclencherait une crise grave et prolongée.

Afin que des plans de préparation à l'éventualité d'une pandémie soient établis pour tous les lieux d'affectation, des coordonnateurs ou agents de liaison pour les questions touchant la grippe aviaire et humaine ont été désignés à New York et au siège des offices des Nations Unies et des commissions régionales. Les mesures de préparation recensées, qui ont été validées par une étude externe, peuvent se ranger en trois grandes catégories : a) les mesures visant à assurer la continuité des activités et opérations essentielles de l'ONU; b) les mesures d'ordre médical (prévention et interventions); et c) les mesures de préparation du personnel (renforcement des capacités et formation). Pour le financement de ces activités, des autorisations d'engagement portant sur un total de 7 868 600 dollars sont demandées pour l'exercice biennal 2008-2009. Bien qu'elles ne fassent pas, à ce stade, l'objet de demandes de financement supplémentaires, les dépenses additionnelles qu'entraînerait une pandémie, estimées à 9 976 200 dollars, sont également exposées dans le présent rapport.

I. Généralités

1. Le monde est en alerte depuis l'émergence d'une forme hautement pathogène du virus de la grippe aviaire, le virus A(H5N1), qui fait craindre une nouvelle pandémie de grippe chez les humains. Ce que l'on sait du cycle de récurrence des gripes pandémiques donne à penser qu'une nouvelle pandémie pourrait survenir à tout moment. Le virus A(H5N1), dont l'intense activité pathogène provoque des flambées de grippe aviaire dans des pays de plus en plus nombreux, pourrait déclencher une telle pandémie. Soucieuse, dans cette éventualité, de répondre par une action concertée aux besoins des États Membres, l'ONU, le 25 septembre 2005, a désigné un Coordonnateur du système des Nations Unies pour les questions touchant la grippe, qu'elle a chargé d'établir et de faire appliquer un plan global d'action unifiée prévoyant les mesures que les organisations des Nations Unies, à l'échelle mondiale, doivent prendre pour contribuer à la prévention d'une pandémie, se préparer à cette éventualité et intervenir utilement si elle se concrétise; Le Coordonnateur a aussi pour mission de rendre plus efficace l'action menée au niveau des pays et à l'échelle internationale pour lutter contre la grippe aviaire.

2. Le 28 septembre 2005, la Vice-Secrétaire générale a convoqué la première réunion du Comité directeur interinstitutions pour les questions touchant la grippe aviaire et la grippe humaine. Le Comité qui, depuis, se réunit à intervalles d'environ deux mois, s'emploie à orienter les dispositions que prennent les organismes des Nations Unies, à l'échelle mondiale, pour se préparer à l'éventualité d'une pandémie, notamment établir des plans de crise propres à protéger la santé et la sécurité de leur personnel, protection indispensable à la continuité de leurs activités.

3. Les organismes des Nations Unies ont aussi été amenés à se demander si les moyens dont ils disposent pour assurer la continuité de leurs opérations seraient différents en cas de crise grave et prolongée résultant d'une pandémie de grippe, et ont entrepris de se doter de plans de protection de leur personnel et de plans de continuité viables. Dans cet ordre d'idées, le Secrétaire général, le 15 mars 2006, a promulgué une directive applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, qui fait obligation à tous les bureaux et organismes de désigner pour chaque lieu d'affectation un coordonnateur pour les questions touchant la grippe aviaire et la grippe humaine. Les coordonnateurs, agissant en collaboration avec les équipes de direction et dans le cadre des dispositifs de crise et des mécanismes de préparation existants, ont pour mission de veiller à l'établissement de plans en prévision d'une pandémie et de suivre les progrès des mesures de préparation. Les *Pandemic Planning and Preparedness Guidelines for the United Nations System* (directives à l'intention des organismes des Nations Unies pour la mise en place de dispositifs de crise dans l'éventualité d'une pandémie), publiées le 15 mars 2006, ainsi que les *United Nations Medical Services Staff Contingency Plan Guidelines for an Influenza Pandemic* (directives à l'usage du personnel des services médicaux des Nations Unies pour l'établissement de plans d'alerte en cas de pandémie de grippe), publiées le 1^{er} mars 2006, fournissent des indications sur les activités que chaque bureau devrait entreprendre et la quantité de fournitures et de matériel qu'il devrait acquérir pour se préparer à l'éventualité d'une pandémie.

4. Une crise résultant d'une pandémie, lente à se déclarer, s'installerait ensuite pour une longue période (environ 18 mois). On estime que durant la pandémie, quelque 30 % des fonctionnaires des Nations Unies et des membres de leur famille tomberaient malades à un moment ou à un autre. L'absentéisme, qu'il soit dû à la

maladie, à la crainte de la contagion ou à la nécessité de soigner des membres de la famille, pourrait toucher jusqu'à 40 % des fonctionnaires. Les plans d'urgence établis en prévision d'une pandémie doivent tenir compte aussi du fait que les prestations de services de la plupart des organismes publics et des entreprises privées, seraient réduites par suite de difficultés analogues. Il y a lieu de craindre que les services publics et l'activité des entreprises privées seraient gravement perturbés et sujets à des interruptions. Il est à prévoir aussi que les institutions du pays hôte chargées de la sécurité publique et des services d'urgence seraient débordées, du fait soit de l'ampleur des besoins, soit de la réduction de leurs effectifs imputable à la pandémie. En de pareilles circonstances, encore davantage que dans le cas d'une crise plus classique, l'aptitude d'une institution à continuer de fonctionner dépendra de la qualité de son plan de continuité.

5. Lors de sa réunion du 1^{er} mai 2006, le Comité directeur a pris acte de la nomination à l'Office des Nations Unies à Genève d'un coordonnateur des mesures de préparation à une pandémie de grippe; et a décidé que des coordonnateurs chargés d'une mission similaire, seraient nommés pour le Siège et pour les Offices des Nations Unies à Nairobi et à Vienne. À la suite de cette décision, le Secrétaire général a institué le Bureau du Coordonnateur pour New York des mesures de préparation en cas de pandémie de grippe. Le Coordonnateur a pour mission de veiller à New York à ce que le Secrétariat, les fonds et programmes des Nations Unies et les bureaux de liaison des organismes des Nations Unies se préparent à l'éventualité d'une pandémie. Un coordonnateur n'a pas encore été désigné pour Vienne, où cependant l'élaboration de plans de crise et de mesures de préparation a été entreprise dans le cadre du dispositif interinstitutions existant de gestion des crises. À Nairobi, la Division des services administratifs a désigné un agent de liaison, assisté d'un secrétariat, qui est chargé de s'occuper des questions touchant la grippe aviaire et l'éventualité d'une pandémie de grippe.

6. L'Équipe de haut niveau chargée de la préparation aux situations de crise, lors de sa réunion du 7 septembre 2006, présidée par le Vice-Secrétaire général, a décidé que la Secrétaire générale adjointe à la gestion, en collaboration avec le Coordonnateur du système des Nations Unies et le Coordonnateur pour New York, serait chargée de veiller à ce que tous les offices des Nations Unies et toutes les commissions régionales achèvent rapidement l'élaboration de leurs plans de préparation et des prévisions budgétaires s'y rapportant. L'Équipe a décidé que les plans d'urgence établis dans l'éventualité d'une pandémie devaient répondre à deux objectifs principaux : a) protéger la santé du personnel, et assurer sa sécurité et sa sûreté ainsi que celles des biens de l'Organisation; et b) assurer la continuité des fonctions et activités essentielles de l'Organisation.

7. Le Département des opérations de maintien de la paix a constitué en octobre 2006 une équipe pour la préparation à l'éventualité d'une pandémie, qui aide les responsables des opérations de maintien de la paix à établir et tester des plans de préparation. Le Coordonnateur du système des Nations Unies, avec le concours du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Programme des Nations Unies pour le développement, a constitué en décembre 2006 une équipe d'appui aux mesures de préparation en cas de pandémie de grippe, chargée de veiller à ce que les organismes des Nations Unies, au niveau des pays, soient à même de faire face aux problèmes autres que de santé publique que soulèverait une pandémie de grippe. L'équipe d'appui et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont entrepris une réflexion sur l'utilité de définir, à l'intention des organismes d'aide

humanitaire, un cadre d'action qui les aiderait à intervenir efficacement en cas de pandémie.

8. Le 11 avril 2007, lors d'une réunion de l'Équipe de haut niveau chargée de la préparation aux situations de crise, il a été décidé que les plans de préparation établis par le Siège, les offices des Nations Unies et les commissions régionales feraient l'objet d'une validation externe visant à vérifier que ces plans et les prévisions budgétaires s'y rapportant reflètent les meilleures pratiques internationales en matière de préparation à une pandémie. Entreprise en juin 2007, la validation externe s'est achevée le 10 juillet. Tous les plans de préparation ont été revus en fonction des recommandations formulées à l'issue de la validation.

9. Les propositions figurant dans le présent rapport cadrent rigoureusement avec la stratégie de gestion des crises et de continuité des opérations définie par le Secrétariat; elles sont présentées de manière à mettre en évidence leur complémentarité avec celles qui seront formulées dans le rapport d'ensemble sur la reprise des opérations informatiques et télématiques en cas de sinistre et les mesures visant à assurer la continuité des activités du Secrétariat, qui sera soumis à l'Assemblée générale dans le courant de sa soixante-deuxième session. La stratégie proposée de reprise des opérations en cas de sinistre prévoit la mise en place des moyens techniques et opérationnels nécessaires pour assurer la continuité de fonctionnement des systèmes et applications informatiques et télématiques essentiels en cas de crise.

10. Le présent rapport expose, compte tenu des investissements déjà approuvés ou proposés pour assurer la continuité des opérations, les moyens qui devront être tout spécialement mis en place pour préparer l'Organisation à l'éventualité d'une pandémie. Cette préparation implique, pour assurer la continuité des activités, que des dispositions spéciales soient prises pour permettre l'exercice en télétravail des fonctions jugées essentielles et la télégestion de certaines opérations. Le rapport expose les moyens dont le Secrétariat a besoin pour prendre ces dispositions spéciales, et les propositions avancées doivent être vues comme un complément de celles qui figureront dans le rapport d'ensemble sur la reprise des opérations et la continuité de fonctionnement de l'Organisation en cas de sinistre.

11. Dans leurs recommandations, les groupes de travail ont insisté sur la nécessité de prendre un certain nombre de mesures de préparation, qui peuvent se ranger en trois grandes catégories : a) des mesures visant à permettre à l'Organisation de continuer d'exercer ses fonctions et de poursuivre ses opérations essentielles en cas de crise; b) des mesures d'ordre médical (prévention et interventions); enfin c) des mesures de préparation du personnel (renforcement des capacités et formation). Certaines de ces mesures doivent être prises dès maintenant, tandis que les autres ne devront être prises que si une pandémie survient.

12. Le présent rapport distingue les dépenses que l'Assemblée générale est invitée à approuver pour l'exercice biennal 2008-2009 des dépenses additionnelles prévues pour le cas où une pandémie se déclarerait. Cette éventualité pouvant se matérialiser à tout moment, il est prudent d'entreprendre dès que possible certaines activités, notamment d'acquérir du matériel et des fournitures essentiels. En procédant de la sorte, il sera possible d'atteindre plus rapidement le stade où l'Organisation sera pleinement préparée à l'éventualité d'une pandémie, et aussi d'atténuer les risques liés aux pénuries qui pourraient survenir à l'approche d'une pandémie. La conservation de stocks suffisants de fournitures d'urgence, l'organisation régulière

de séances de formation et d'exercices d'alerte et la maintenance des systèmes de secours feront partie intégrante du plan de travail ordinaire de l'Organisation durant l'exercice biennal 2008-2009. D'autres activités ne devront être entreprises que si une pandémie se déclare, soit parce qu'elles ne se justifient pas avant (c'est le cas par exemple de l'achat de certains équipements), soit parce qu'elles ne pourront être valablement entreprises qu'une fois connues les caractéristiques de la pandémie (achat de lots de vaccins, par exemple). Ainsi, les activités additionnelles qui devraient être entreprises si une pandémie venait à se déclarer sont exposées dans le présent rapport, mais ne font pas l'objet à ce stade de demandes d'autorisation d'engagement.

13. Il est à noter que les dépenses engagées en 2007 pour préparer le Secrétariat à l'éventualité d'une pandémie, qui totalisent 5 969 900 dollars et concernent les chapitres 17, 18, 20, 21, 27, 28A, 28C, 28D, 28E, 28F et 28G du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007, sont couvertes selon des modalités de financement relevant du pouvoir discrétionnaire que l'Assemblée générale a accordé au Secrétaire général par sa résolution 60/283; il sera rendu compte de ces dépenses dans le second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007. Les dépenses dont il s'agit, qui portent sur les mesures initiales de préparation, relèvent de rubriques budgétaires autres que les postes.

II. Mesures de préparation en cas de pandémie prévues au Siège

14. À New York, le Secrétariat et les fonds et programmes des Nations Unies ont certes déjà des plans de crise, mais ces plans sont conçus dans l'éventualité de crises soudaines et de courte durée, qui ne toucheraient pas directement la grande majorité des fonctionnaires.

15. Les fonctions essentielles que le Secrétariat devrait être capable de continuer d'assumer à New York en cas de pandémie sont les suivantes : donner aux organes principaux (le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale) les moyens de tenir les réunions indispensables et de communiquer avec les autres organisations et avec les gouvernements des États Membres; donner au Secrétaire général les moyens de représenter l'Organisation, de répondre aux besoins de la communauté internationale, d'organiser des concertations diplomatiques et des négociations et de jouer un rôle directeur à l'échelle mondiale; protéger le personnel (notamment par la prestation de services médicaux et de services de soutien psychologique) et les biens de l'Organisation; prendre des décisions de principe et des décisions opérationnelles importantes touchant l'accomplissement des missions mondiales de l'Organisation et le déroulement des opérations sur le terrain, notamment des opérations de maintien de la paix et des interventions humanitaires; communiquer avec les autres organisations et avec les gouvernements des États Membres; veiller à ce que les locaux restent desservis par les services publics et assurer la continuité des services de télécommunications et des services informatiques; assurer la continuité des opérations administratives essentielles.

16. À sa réunion du 7 septembre 2006, l'Équipe de haut niveau chargée de la préparation aux situations de crise a retenu quatre scénarios en fonction desquels les mesures de préparation prises à New York dans l'éventualité d'une pandémie devraient être conçues. Ces scénarios s'inspirent de ceux envisagés par

l'Organisation mondiale de la santé en cas de pandémie mondiale, qui ont été adaptés au contexte local. Ces scénarios sont les suivants :

- *Scénario A (faible impact)*. La pandémie n'affecte qu'à peine la vie et l'activité économique à New York, mais le passage rapide à un scénario plus inquiétant est à craindre. L'ONU continue de fonctionner normalement, mais se prépare au passage à un autre scénario.
- *Scénario B (impact modéré)*. La pandémie perturbe quelque peu la vie et l'activité économique à New York, les taux d'absentéisme augmentent et les services publics risquent d'être perturbés à certains moments. Il peut être décidé de fermer les écoles et les crèches. L'ONU continue de fonctionner, mais réduit certaines de ses activités relevant de fonctions non essentielles. Pour protéger la santé du personnel et par mesure de sécurité, l'accès du public au complexe du Siège est suspendu.
- *Scénario C (impact majeur)*. La pandémie affecte gravement la vie et l'activité économique à New York, des taux d'absentéisme élevés perturbent la prestation de multiples services. Dans cette situation d'urgence, les locaux de l'ONU sont officiellement fermés, seuls venant travailler un petit nombre de fonctionnaires exerçant des fonctions essentielles. Pour protéger la santé du personnel et par mesure de sécurité, l'accès au complexe du Siège est interdit aux fonctionnaires qui n'exercent pas de fonctions essentielles.
- *Scénario D (impact majeur nécessitant une solution de repli)*. La pandémie perturbe très gravement la vie et l'activité économique à New York. Du fait de l'absence de personnel essentiel ou parce que le complexe du Siège n'est plus desservi par les services publics, l'ONU doit temporairement se replier pour pouvoir continuer d'exercer ses fonctions essentielles. Pour protéger la santé du personnel et par mesure de sécurité, l'accès au complexe du Siège est exclusivement réservé aux agents de sécurité et au personnel chargé de la maintenance des systèmes.

17. Le Bureau du Coordonnateur pour New York des mesures de préparation en cas de pandémie de grippe a entrepris un vaste projet consistant à inventorier les dispositions déjà prises et à planifier les activités visant à les compléter dans le but de faire apparaître les lacunes des plans de crise existants et de mettre en avant la nécessité de prendre des mesures pour assurer la continuité des activités de l'Organisation. Neuf groupes de travail ont été chargés de s'occuper des questions suivantes : continuité de fonctionnement de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité; administration des ressources humaines et données à recueillir sur le personnel; planification et prestation des services médicaux; opérations budgétaires et financières et dispositions à prendre pour en assurer la continuité; sécurité et sûreté du personnel et des biens de l'Organisation; gestion des relations avec les fournisseurs essentiels; systèmes informatiques; activités de communication et formation; information du public. Un groupe directeur composé des présidents des groupes de travail et d'autres fonctionnaires se réunit sous la présidence de la Secrétaire générale adjointe à la gestion, secondée par le Coordonnateur pour New York, qui exerce les fonctions de vice-président. La cellule de gestion des crises créée dans l'éventualité d'une pandémie et l'Équipe de haut niveau chargée de la préparation aux situations de crise qui, au Siège, sont les deux principaux organes chargés de la gestion des crises, ont défini l'orientation du plan d'action en cas de pandémie établi pour New York et ont approuvé le plan.

18. Les dépenses prévues pour le Siège ne concernent que le Secrétariat (les fonds et programmes des Nations Unies et les bureaux de liaison des organismes des Nations Unies prenant en charge les coûts se rapportant spécifiquement à la protection de leur personnel à New York). Cependant, les dépenses prévues pour les services que le Secrétariat fournit à tous les bureaux des Nations Unies sis à New York, tels que les services de sécurité, la formation et les services médicaux, comprennent celles se rapportant à ces bureaux.

19. Pour le Siège, le montant total des dépenses supplémentaires prévues pour l'exercice biennal 2008-2009 est de 5 951 600 dollars, y compris les dépenses afférentes au Groupe de la continuité des opérations créé au Bureau des services centraux d'appui (Département de la gestion), qui est chargé de coordonner et de suivre l'élaboration des plans de crise et les activités de préparation en cas de pandémie dans tous les lieux d'affectation. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer pour New York des dépenses additionnelles totalisant 8 232 800 dollars (voir tableau 1).

Tableau 1

Siège

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare</i>
Continuité des activités	5 038,7	7 716,7
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	3 317,0	1 807,6
Formation (y compris l'enrichissement du site Web)	138,0	130,1
Administration du personnel	–	5 779,0
Groupe de la continuité des opérations	1 583,7	–
Services médicaux (prévention et interventions)	382,6	511,1
Interventions médicales (y compris la mise en place de moyens de soutien antistress)	225,6	458,1
Matériel et activités de prévention	157,0	53,0
Préparation du personnel	530,3	5,0
Activités de sensibilisation (y compris enrichissement du site Web)	429,4	5,0
Formation	100,9	–
Total	5 951,6	8 232,8

20. *Continuité des activités.* Des dépenses totalisant environ 5 038 700 dollars sont prévues pour les activités visant à assurer la continuité des activités de l'Organisation dans l'éventualité d'une pandémie de grippe. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles dont le montant est estimé à 7 716 700 dollars. Les mesures prévues pour assurer la continuité des activités comprennent l'achat et l'adaptation de logiciels pour la mise en place de dispositifs de téléconférence ou de visioconférence Web qui permettraient au

Conseil de sécurité de se réunir en période de crise. Les membres du Conseil ont assisté le 2 avril 2007 à une démonstration de visioconférence Web. Sont prévues aussi la mise en place d'un système de télétravail pour le personnel essentiel et des mesures qui permettraient à certaines personnes dont les services sont indispensables de continuer à travailler dans les locaux du Siège pendant une crise. Sont prévues également les dispositions qui permettraient de tenir le public informé durant une pandémie, notamment de diffuser les déclarations du Secrétaire général, d'organiser un point de presse quotidien et d'afficher des informations relatives à la pandémie sur le site Web de l'ONU. Les prévisions tiennent compte aussi des coûts additionnels d'administration du personnel qu'une pandémie entraînerait pour la gestion des engagements. En outre, il est prévu d'acheter certains articles pour permettre l'hébergement du personnel essentiel dans les locaux du Siège pendant un maximum de neuf jours, au cas où les allées et venues deviendraient temporairement trop risquées.

21. *Services médicaux (prévention et interventions)*. Les activités relevant de cette catégorie nécessiteront pour l'exercice biennal 2008-2009 des dépenses supplémentaires totalisant 382 600 dollars. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles se chiffrant à 511 100 dollars. Les mesures prévues visent à protéger la santé des fonctionnaires des Nations Unies et des membres de leur famille pendant une pandémie (diffusion d'informations sur la prévention et le traitement de la maladie et distribution, le cas échéant, de médicaments essentiels et de matériel de protection). Les personnes que leurs fonctions exposeraient particulièrement au risque de contamination recevront une formation particulière et seront pourvues d'équipements spéciaux de protection. L'ONU a commencé dès 2006 à investir dans ce type de mesures, mais nombre de précautions, notamment la conservation de stocks de fournitures médicales, ne resteront efficaces que moyennant des dépenses supplémentaires.

22. *Préparation du personnel*. Sont prévues sous cette rubrique les mesures d'information nécessaires pour protéger la santé des fonctionnaires et des membres de leur famille pendant une pandémie, mesures dont le coût est estimé à 530 300 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009. Si une pandémie venait à se déclarer, une dépense additionnelle de 5 000 dollars devrait être financée. Les mesures prévues d'information et de sensibilisation comprennent des conférences et exposés, la diffusion de documents, l'organisation de séances d'information et la création, à l'intention du personnel, d'un site Web consacré à la pandémie. Des stages de formation spécialisée sont également prévus à l'intention du personnel appelé à exercer des fonctions essentielles pendant une pandémie.

III. Mesures de préparation à l'éventualité d'une pandémie prévues pour les offices des Nations Unies et les commissions régionales

23. Les offices des Nations Unies et les commissions régionales n'en sont pas tous au même stade de leur préparation à l'éventualité d'une pandémie. Ces différences tiennent à plusieurs facteurs. Dans certains cas, notamment celui de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la préparation est déjà très avancée, et les mesures à prendre pour la compléter n'entraîneront que des dépenses additionnelles relativement modestes. Dans d'autres, par exemple celui de

la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), un plan de crise très complet a déjà été établi, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les phases de préparation prévues par le plan. Dans d'autres cas encore, par exemple ceux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'élaboration des plans de crise n'en est qu'à ses débuts, et il n'est pas certain que toutes les dépenses qu'entraînera la préparation à une pandémie aient déjà été recensées. Les différences tiennent aussi à la disponibilité des articles nécessaires (fournitures médicales, etc.). Les mesures de préparation que les offices des Nations Unies et les commissions régionales prévoient de prendre en 2008-2009 sont exposées ci-après.

Office des Nations Unies à Genève

24. L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) a établi un plan de préparation qui met l'accent sur la continuité des opérations (voir tableau 2). Il est prévu que le gouvernement du pays hôte fournira la majeure partie des services médicaux (prévention et interventions), ce qui explique le montant modeste des dépenses supplémentaires prévues pour ces services. Les activités de préparation du personnel des institutions spécialisées sises à Genève sont prises en charge par celles-ci, et ne font donc pas partie du plan de l'ONUG. En revanche, le plan couvre la Commission économique pour l'Europe.

25. Les mesures prévues pour 2008-2009 afin d'assurer la continuité des activités de l'ONUG entraîneront des dépenses supplémentaires estimées à 172 200 dollars. Au cas où une pandémie se déclarerait, il faudrait financer des dépenses additionnelles d'un montant de 422 200 dollars. Les mesures prévues pour la continuité des opérations comprennent la mise à niveau des systèmes informatiques et télématiques et de l'équipement des locaux, afin d'accroître la capacité des installations de téléconférence audio et de visioconférence et de permettre ainsi au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et à d'autres organes de haut niveau de poursuivre leurs travaux en cas de pandémie. Le plan de l'ONUG prévoit aussi les moyens nécessaires pour héberger temporairement dans les locaux du Palais des Nations jusqu'à 100 fonctionnaires exerçant des fonctions essentielles.

Tableau 2

Office des Nations Unies à Genève

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare</i>
Continuité des activités	172,2	422,2
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	140,4	252,8
Hébergement provisoire de fonctionnaires	31,8	169,4
Services médicaux (prévention et interventions)	–	–
Préparation du personnel	–	–
Total	172,2	422,2

Office des Nations Unies à Vienne

26. À Vienne, il est prévu que le gouvernement du pays hôte prendra en charge la prestation de services médicaux (prévention et interventions) aux fonctionnaires des Nations Unies et aux membres de leur famille. Le plan de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUV) porte donc essentiellement sur les mesures visant à assurer la continuité des activités.

27. Les dépenses supplémentaires prévues pour l'exercice biennal 2008-2009 en vue d'assurer la continuité des activités de l'ONUV se chiffrent à 166 300 dollars. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles estimées à 380 000 dollars. Les mesures de continuité prévues par le plan de l'ONUV portent principalement sur la mise à niveau des services informatiques, en vue de permettre à 500 fonctionnaires de poursuivre leurs activités en télétravail (ne resterait dans les locaux de l'ONUV que le minimum de personnel nécessaire pour assurer la sécurité). Cette mise à niveau nécessitera l'achat de matériel et de logiciels pour accroître la capacité du système de télétravail existant et permettre à des usagers plus nombreux de se connecter simultanément. Il est aussi prévu d'acheter des cartouches de sauvegarde supplémentaires et d'accroître la capacité du système de sauvegarde automatique des données, afin de pouvoir, en cas de crise, limiter autant que possible, par mesure de précaution, les interventions sur place des techniciens; sont en outre prévus l'achat de matériel et la prestation de services de télécommunication à l'usage d'un certain nombre de fonctionnaires exerçant des fonctions essentielles qui seraient appelés à travailler hors des locaux de l'ONUV en cas de pandémie.

Tableau 3

Office des Nations Unies à Vienne

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare</i>
Continuité des activités	166,3	380,0
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	166,3	380,0
Services médicaux (prévention et interventions)	–	–
Préparation du personnel	–	–
Total	166,3	380,0

Office des Nations Unies à Nairobi

28. L'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) a établi un plan de préparation qui porte principalement sur la continuité des opérations, la protection des fonctionnaires et des personnes à leur charge (prestation de services médicaux préventifs et interventions médicales) et la préparation du personnel (campagnes de sensibilisation, formation, etc.) (voir tableau 4). L'ONUN est représenté dans l'équipe de pays des Nations Unies qui établit un plan de préparation pour le Kenya.

29. Les activités visant à assurer la continuité des opérations nécessiteront des dépenses se chiffrant à 651 900 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009. Sont comprises parmi ces dépenses celles afférentes au secrétariat pour les questions touchant la grippe aviaire et l'éventualité d'une pandémie de grippe humaine, qui est chargé de gérer et de coordonner les activités de préparation de l'Office à l'éventualité d'une pandémie.

30. Les dépenses supplémentaires prévues pour l'exercice biennal 2008-2009 pour les services médicaux (prévention et interventions) se chiffrent à 147 000 dollars. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles d'un montant de 541 400 dollars. Les mesures prévues comprennent la tenue de stocks d'antiviraux, d'antibiotiques et d'autres fournitures médicales pour la prévention de la maladie et le traitement des fonctionnaires et des personnes à leur charge. Elles comprennent aussi la formation à l'utilisation d'équipements individuels de protection destinés au personnel exerçant des fonctions qui l'exposeraient particulièrement au risque de contamination. Une petite partie des dépenses prévues servira à couvrir l'achat de matériel médical et le coût d'évacuations sanitaires à l'intérieur du Kenya pour les soins d'urgence aux fonctionnaires de l'Office et aux personnes à leur charge durant une pandémie.

31. Les mesures de préparation du personnel entraîneront pour 2008-2009 des dépenses supplémentaires totalisant 102 200 dollars. Ces mesures comprennent des campagnes de sensibilisation et d'information à l'intention des fonctionnaires de l'Office et des personnes à leur charge, et des stages de formation spécialisée à l'intention du personnel qui exercerait des fonctions essentielles durant une pandémie.

Tableau 4
Office des Nations Unies à Nairobi

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Continuité des activités	651,9	–
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	48,3	–
Administration du personnel	603,6	–
Services médicaux (prévention et interventions)	147,0	541,4
Interventions médicales (y compris services de soutien antistress)	147,0	541,4
Préparation du personnel	102,2	–
Mesures de sensibilisation (y compris enrichissement du site Web)	10,3	–
Formation	91,9	–
Total	901,1	541,4

Commission économique pour l'Afrique

32. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) est représentée dans l'équipe de pays des Nations Unies chargée d'établir un plan de préparation dans l'éventualité d'une pandémie en Éthiopie. Ce plan prévoit des mesures relevant des trois catégories : continuité des activités, services médicaux (prévention et interventions) et préparation du personnel (campagnes de sensibilisation, formation, etc.) (voir tableau 5).

33. Les mesures prévues pour assurer la continuité des activités de la CEA nécessiteront des dépenses totalisant 531 900 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles estimées à 36 000 dollars. Ces mesures comprennent la désignation d'un agent de liaison pour les questions touchant la grippe aviaire et la participation des services médicaux aux activités de préparation du personnel, ainsi que l'achat des fournitures requises pour assurer la continuité des opérations.

34. Les services médicaux (interventions et soins d'urgence) nécessiteront 5 100 dollars de dépenses supplémentaires pour 2008-2009. Selon le plan de l'équipe de pays pour l'Éthiopie, chaque organisme des Nations Unies présent dans le pays doit prendre en charge les achats d'antiviraux et d'antibiotiques destinés à son personnel en cas de pandémie. Les crédits demandés pour la CEA doivent permettre de couvrir les frais de tenue des stocks de ces articles. Il est prévu aussi que la CEA achète une petite quantité de matériel médical supplémentaire pour les soins d'urgence à dispenser aux fonctionnaires et aux membres de leur famille en cas de pandémie. Il s'agit de matériel dont les services locaux de santé disposent en quantité insuffisante au regard du nombre des malades à soigner durant une pandémie.

35. Les mesures de préparation du personnel entraîneront des dépenses supplémentaires d'un montant de 27 000 dollars pour l'exercice 2008-2009. Ces mesures comprennent des campagnes de sensibilisation des fonctionnaires de la CEA et des personnes à leur charge, ainsi que l'organisation de stages de formation spécialisée s'adressant aux fonctionnaires appelés à exercer des fonctions essentielles durant une pandémie.

Tableau 5

Commission économique pour l'Afrique

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Continuité des activités	531,9	36,0
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	531,3	25,4
Télécommunications	0,6	10,6
Services médicaux (prévention et interventions)	5,1	–
Interventions médicales (y compris la prestation de services de soutien antistress)	5,1	–
Préparation du personnel	27,0	–

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Mesures de sensibilisation	27,0	–
Total	564,0	36,0

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

36. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est représentée dans l'équipe de pays des Nations Unies chargée du plan de préparation à l'éventualité d'une pandémie en Thaïlande. Ce plan porte principalement sur les services médicaux (prévention et interventions), la préparation du personnel (campagnes de sensibilisation, formation, etc.), la continuité des activités et le soutien à l'action des autorités nationales (voir tableau 6).

37. La Thaïlande étant l'un des premiers pays à avoir réagi à la menace d'une pandémie, de nombreuses activités de préparation sont déjà en cours et ne nécessitent pas à ce stade de dépenses supplémentaires. Après avoir fait récemment le point de ses préparatifs de crise, la CESAP a néanmoins recensé quelques domaines dans lesquels elle aurait besoin de moyens additionnels si une pandémie survenait.

38. Afin d'assurer la continuité des activités de la CESAP si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles se chiffrant à 233 700 dollars pour l'exercice 2008-2009; ces dépenses comprennent les frais supplémentaires d'administration du personnel prévus pour la gestion des engagements en période de crise et les dépenses additionnelles à engager pour assurer la sécurité du personnel.

Tableau 6

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Continuité des activités	–	233,7
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	–	233,7
Services médicaux (prévention et interventions)	–	–
Interventions médicales (y compris la prestation de services de soutien antistress)	–	–
Préparation du personnel	–	–
Total	–	233,7

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

39. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a établi un plan de préparation à l'éventualité d'une pandémie qui porte principalement sur la continuité de ses activités, les services médicaux (prévention et interventions) et la préparation du personnel (voir tableau 7).

40. Les services médicaux (prévention et interventions) entraîneront des dépenses supplémentaires se montant à 12 300 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles d'un montant de 2 600 dollars. Les mesures prévues visent à protéger la santé des fonctionnaires de la CESAO et des personnes à leur charge en conservant des stocks de médicaments essentiels.

41. Les mesures de préparation du personnel (campagnes de sensibilisation) nécessiteront des dépenses supplémentaires se chiffrant à 3 000 dollars pour 2008-2009.

Tableau 7

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Continuité des activités	–	–
Services médicaux (prévention et interventions)	12,3	2,6
Interventions médicales (y compris la prestation de services de soutien antistress)	12,3	2,6
Préparation du personnel	3,0	–
Mesures de sensibilisation	3,0	–
Total	15,3	2,6

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

42. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) est représentée dans l'équipe de pays des Nations Unies chargée du plan de préparation à l'éventualité d'une pandémie à Santiago, et prévoit de limiter ses activités propres en prenant part à celles organisées en commun en vertu de ce plan (formation, sensibilisation, etc.). La CEPALC s'est dotée d'un plan de préparation qui complète celui établi par l'équipe de pays et porte principalement sur la continuité de ses activités en cas de pandémie et les services médicaux (prévention et interventions) (voir tableau 8).

43. Les mesures nécessaires pour assurer la continuité des activités de la CEPALC en cas de pandémie entraîneront pour l'exercice 2008-2009 des dépenses se chiffrant à 88 800 dollars. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles d'un montant de 90 700 dollars. Les mesures prévues visent à renforcer le système de télécommunications d'urgence mis en place pour le

personnel essentiel en cas de crise et à constituer des stocks suffisants de matériel et de fournitures dans l'éventualité de pénuries sur le marché local.

44. Les services médicaux (prévention et interventions) nécessiteront des dépenses supplémentaires d'un montant de 9 300 dollars pour l'exercice 2008-2009. Si une pandémie venait à se déclarer, il faudrait financer des dépenses additionnelles se chiffrant à 36 800 dollars. Les mesures prévues visent à protéger la santé des fonctionnaires de la CEPALC et des personnes à leur charge grâce à la tenue de stocks suffisants de médicaments essentiels et à la prestation de services de soutien antistress et autres services de soutien psychologique.

Tableau 8

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

(Milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses supplémentaires prévues pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses additionnelles à financer si une pandémie survient</i>
Continuité des activités	88,8	90,7
Mesures visant à assurer la continuité des opérations (y compris la mise en place d'un dispositif de télétravail)	88,8	74,5
Hébergement provisoire de fonctionnaires	–	16,2
Services médicaux (prévention et interventions)	9,3	36,8
Interventions médicales (y compris la prestation de services de soutien antistress)	9,3	36,8
Préparation du personnel	–	–
Total	98,1	127,5

IV. Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2008-2009, par chapitre du projet de budget-programme

45. Les tableaux 9 et 10 illustrent l'incidence des propositions figurant dans le présent rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.

Tableau 9
Prévisions révisées pour l'exercice biennal 2008-2009, par chapitre
du projet de budget-programme

(Milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2008-2009						
	Montant révisé du crédit ouvert pour 2006-2007	Croissance budgétaire prévue		Total avant actualisation des coûts	Majoration pour actualisation des coûts	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare
		Dans le projet de budget- programme ^a	Dans le présent rapport				
17. Développement économique et social en Afrique	107 404,2	1 806,3	564,0	109 774,5	10 358,3	120 132,8	36,0
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	74 664,8	696,2	–	75 361,0	5 832,9	81 193,9	233,7
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	97 180,1	289,3	98,1	97 567,5	6 043,7	103 611,2	127,5
21. Développement économique et social en Asie occidentale	56 324,6	485,3	15,3	56 825,2	2 950,1	59 775,3	2,6
27. Information	178 851,8	497,2	138,0	179 487,0	10 561,1	190 048,1	130,1
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	67 557,4	4 434,8	912,9	72 905,1	4 696,7	77 601,8	6 295,1
28D. Bureau des services centraux d'appui	245 408,8	2 061,7	4 900,7	252 371,2	17 459,1	269 830,3	1 807,6
28E. Administration, Genève	107 192,8	186,1	172,2	107 551,1	3 483,6	111 034,7	422,2
28F. Administration, Vienne	35 297,4	(181,3)	166,3	35 282,4	1 443,9	36 726,3	380,0
28G. Administration, Nairobi	19 645,2	4 296,1	901,1	24 842,4	3 274,4	28 116,8	541,4
Total	989 527,1	14 571,7	7 868,6	1 011 967,4	66 103,8	1 078 071,2	9 976,2

^a La croissance prévue dans le projet de budget-programme ne comprend pas les dépenses supplémentaires afférentes à la préparation à l'éventualité d'une pandémie.

Tableau 10
Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2008-2009, par objet de dépense^a

(Milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2008-2009						
	Montant révisé du crédit ouvert pour 2006-2007	Croissance budgétaire prévue		Total avant actualisation des coûts	Majoration pour actualisation des coûts	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare
		Dans le projet de budget- programme ^b	Dans le présent rapport				
Postes	638 191,8	10 252,3	–	648 444,1	40 324,4	688 768,4	–
Autres dépenses de personnel	19 000,2	1 175,6	3 148,6	23 324,4	1 717,5	28 190,5	6 525,6
Consultants et experts	6 868,3	(360,2)	3,0	6 511,1	693,2	7 207,3	–

Chapitre	2008-2009						
	Montant révisé du crédit ouvert pour 2006-2007	Croissance budgétaire prévue			Majoration pour actualisation des coûts	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses additionnelles à financer si une pandémie se déclare
		Dans le projet de budget- programme ^b	Dans le présent rapport	Total avant actualisation des coûts			
Frais de voyage des représentants	715,5	40,7	–	756,2	49,2	805,4	–
Frais de voyage du personnel	7 821,3	358,7	40,0	8 220,0	534,3	8 794,3	–
Services contractuels	75 243,4	7 288,8	1 960,3	84 492,5	5 917,6	92 370,4	390,9
Frais généraux de fonctionnement	184 956,0	4 103,7	1 886,6	190 948,3	13 720,6	206 557,5	1 358,3
Dépenses de représentation	278,1	(14,0)	–	264,1	20,1	284,2	–
Fournitures et accessoires	14 481,7	(935,8)	693,3	14 239,2	1 123,2	16 055,7	1 510,1
Mobilier et matériel	23 861,0	(5 760,1)	134,8	18 235,7	1 429,2	19 799,7	191,3
Subventions et contributions	18 109,8	(1 578,0)	–	16 531,8	574,6	17 106,4	–
Total	989 527,1	14 571,7	7 868,6	1 011 967,4	66 103,8	1 078 071,2	9 976,2

^a Les prévisions révisées concernent les chapitres 17, 20, 21, 27, 28C, 28D, 28E, 28F et 28G du projet de budget-programme pour 2008-2009.

^b La croissance prévue dans le projet de budget-programme ne comprend pas les dépenses supplémentaires afférentes à la préparation à l'éventualité d'une pandémie.

V. Conclusions et recommandations

39. Le montant total des dépenses supplémentaires que la mise en œuvre des propositions exposées dans le présent rapport entraînera pour l'exercice biennal 2008-2009 est estimé à 7 868 600 dollars.

40. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver pour l'exercice biennal 2008-2009 des engagements de dépenses totalisant 7 868 600 dollars, qui relèvent des chapitres suivants du projet de budget-programme : chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique), à raison de 564 000 dollars, chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes), à raison de 98 100 dollars, chapitre 21 (Développement économique et social en Asie occidentale), à raison de 15 300 dollars, chapitre 27 (Information), à raison de 138 000 dollars, chapitre 28C (Bureau de la gestion des ressources humaines), à raison de 912 900 dollars, chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui), à raison de 4 900 700 dollars, chapitre 28E (Administration, Genève), à raison de 172 200 dollars, chapitre 28F (Administration, Vienne), à raison de 166 300 dollars, et chapitre 28G (Administration, Nairobi), à raison de 901 100 dollars; les dépenses considérées devant être imputées au fonds de réserve, l'Assemblée générale devra les examiner dans le contexte du rapport récapitulatif sur les dépenses à imputer au fonds de réserve, qui lui sera soumis vers la fin de la partie principale de sa soixante-deuxième session;

b) Noter qu'en cas de pandémie, il faudra, outre les dépenses prévues dans le présent rapport, financer des dépenses additionnelles qui, selon des estimations préliminaires, totaliseront 9 976 200 dollars.